

27 juin 2000
Français
Original: anglais

Commission préparatoire de la Cour pénale internationale
Groupe de travail du Règlement de procédure et de preuve
New York
13-31 mars 2000
12-30 juin 2000
27 novembre-8 décembre 2000

Rapport du Groupe de travail

Chapitre 12 **Appel et révision**

Rectificatif

1. L'ancienne règle 10.15, au lieu d'être incorporée à la règle 8.12, deviendra la règle 8.11 *bis*.

Son texte sera celui qui figure dans le document PCNICC/2000/WGRPE/L.15.

2. Le libellé de la règle 8.12 demeurera donc celui qui figure dans le document PCNICC/2000/WGRPE/L.12.
